Département d'Eure-et-Loir — Deuxième Circonscription (DREUX)

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Emile VIVIER

Ancien Député

Maire de Châteauneuf-en-Thymerais

PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL D'EURE-ET-LOIR

Directeur de Mutuelle d'Assurances contre la Mortalité du Bétail

Président de la Délégation Cantonale du Canton de Châteauneuf

Président de la Fédération Départementale des Anciens Elèves des Ecoles Publiques d'Eure-et-Loir

Membre du Bureau de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir

Vice-Président du Comité d'Expansion Economique



Photo E. FIEVET — Studio L. AUBERT, CHARTRES

Candidat du Rassemblement Démocratique et d'Union des Républicains

(UNION DU PARTI RADICAL ET DU PARTI SOCIALISTE)

Remplaçant éventuel : **Francis BOUCHARD**

Conseiller Economique
Président de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles de Céréales
Agriculteur à Tremblay-le-Vicomte
Chevalier de la Légion d'Honneur

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens

A l'heure où tant d'hommes politiques parlent de renouveau et de rajeunissement, le Parti Radical et le Parti Socialiste laissant de côté certaines questions mineures ont pensé qu'il était indispensable de s'unir.

Dans la plupart des départements nos deux grands Partis présentent des candidatures uniques.

En Eure-et-Loir il en est de même puisque nos amis DESOUCHES et CUPFER sont candidats dans les circonscriptions de Chartres et Châteaudun avec l'accord de nos deux Fédérations.

Investi comme Candidat unique par les Instances Nationales et par la Fédération Radicale et par la Fédération Socialiste d'Eure-et-Loir je me présente à vos suffrages dans la circonscription de DREUX.

Après la dissolution de l'Assemblée Nationale et après le Référendum qui a changé le mode d'élection du Président de la République, nous voici devant les mêmes difficultés qu'avant, car, si le drame algérien semble terminé, ses séquelles sont nombreuses et graves.

Nous nous rendons compte chaque jour qu'il faut :

UN GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le Gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

L'EQUILIBRE DES POUVOIRS : Le Gouvernement gouverne; le Parlement contrôle et fait la loi que le Gouvernement applique.

L'OBJECTIVITE DE L'INFORMATION : Garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

UN PLAN SOCIAL LIE AU PLAN ECONOMIQUE : Rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (amélioration du sort des Vieux, régime équitable des retraites et pensions pour tous les travailleurs) et les conditions d'existence (logement, équipement, loisirs).

UNE POLITIQUE AGRICOLE permettant à l'Agriculture de se trouver sur un pied d'égalité avec les autres activités industrielles et commerciales. Cette politique doit avoir pour base l'indexation des prix agricoles et l'organisation des marchés. Une politique nouvelle de crédit agricole doit faciliter l'accession à la propriété des jeunes et des petits cultivateurs.

LA DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : Offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur; construire de nombreux établissements scolaires; redonner sa véritable place à l'Ecole Publique; revaloriser la fonction enseignante afin d'obtenir des maîtres de valeur et donner une formation professionnelle de qualité à ceux qui demain seront la génération active de la Nation dans tous les domaines.

L'AUGMENTATION DES CREDITS POUR LA JEUNESSE : Education physique, Sports et Loisirs populaires.

LA CONSTRUCTION EUROPEENNE : par la création d'une Europe politique unie. Organiser le Marché Commun autrement que dans la méfiance.

LA PRESENCE ACTIVE DE LA FRANCE aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ANCIENS COMBATTANTS : Exigez que les promesses faites aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre soient tenues.

L'ENGAGEMENT SOLENNEL entre les membres du Rassemblement Démocratique et d'Union des Républicains de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (débats parlementaires, élections ou référendum).

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité, en votant NON l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

Pour répondre à ce double souci, le Rassemblement Démocratique et d'Union des Républicains fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé nous opposons un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel.

Il dépend de vous :

— Que la nouvelle Assemblée Nationale ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée;

— Que le Pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

Il n'est pas possible dans un cadre aussi restreint de développer plus abondamment ce qui est l'essentiel de notre programme.

Partisan de l'Union, *respectueux des idées de chacun*, j'ai toujours accepté la libre discussion et la confrontation d'idées qui toutes sont respectables.

En me présentant à vos suffrages avec comme suppléant notre ami Francis BOUCHARD, Conseiller Economique, Président de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles de Céréales, Agriculteur à Tremblay-le-Vicomte, je vous demande de me faire confiance.

Interprète fidèle de votre volonté, je saurai en conscience et avec dévouement défendre notre belle circonscription sans oublier les intérêts supérieurs de la Nation.

Emile VIVIER

Cité à l'Ordre de la Nation
Croix de Guerre 1939-45
Médaille de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire 1939-45
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Commandeur de la Légion d'Honneur
à Titre Militaire.

Vu, le Candidat.

ANET - IMP. A. FAVROT